

Qu'en est-il de la poursuite d'études des Bac Pro ?

Jérôme Menuet

Introduction :

La poursuite d'études des élèves de baccalauréat professionnel (bac pro) s'est toujours faite majoritairement vers les sections de technicien supérieur (STS menant vers le Brevet de Technicien Supérieur BTS). Mais ce passage a toujours constitué une étape difficile à tel point que beaucoup d'élèves se sont vus et se voient encore redoubler leur première année de STS. Le taux de réussite en BTS des bac pro était d'un peu plus de 50% en 2012. Devant les exigences du BTS en terme de contenus, un certain nombre d'élèves ne réussissent pas à hisser leur niveau de connaissances. Et surtout, et c'est là leur point faible essentiel, les élèves ont du mal à devenir étudiants : ils n'adoptent pas les nouvelles habitudes de travail telles que le recours au travail personnel et l'autonomie en réponse au défi proposé...

1-Quelques repères historiques

Alors que le bac général est né en 1808 et que le bac technologique fut créé en 1968, le bac professionnel a vu le jour en 1985. Celui-ci fut créé pour augmenter le niveau de formation de la population active, point faible constaté pour notre économie et notre industrie par les anciens ministres à la fin des années 70 et au début des années 80. C'est la mission *École-Entreprise* créée en 1984 par le ministre de l'éducation Jean-Pierre Chevènement (ancien ministre de la recherche, de la technologie et de l'industrie) sous l'impulsion du premier ministre Laurent Fabius (ancien ministre de la recherche, de l'industrie et de la modernisation industrielle) qui proposa entre autres de mettre en place le bac pro pour corriger les incohérences entre les formations initiales et les besoins des industries et améliorer l'adéquation entre l'école et l'entreprise.

Ainsi, tous les ans, dans le même esprit de cohérence entre l'école et l'entreprise, des spécialités sont créées, adaptées voire supprimées pour suivre au plus près l'évolution du monde de l'entreprise, des métiers et des industries.

En outre, l'un des enjeux de la création du baccalauréat professionnel était de participer à la réalisation de l'objectif annoncé par Jean-Pierre Chevènement : porter 80% de la classe d'âge au niveau baccalauréat. Il n'était d'ailleurs pas précisé que ces 80% devaient décrocher le sésame...

2-Les chiffres du Bac Pro

En 1987, 880 élèves obtinrent le bac pro (1157 présents) dans les 63 établissements offrant cette formation. Il existe alors uniquement 5 spécialités.

En 1988, ils étaient 8610 à présenter le bac pro.

En 1989, plus de 14 000 bacheliers décrochèrent le précieux sésame.

En 1995, 67 000 élèves obtenaient leurs bac pro (26 000 en production et 41 000 en services).

La barre des 100 000 bacheliers présentant le bac pro fut atteinte en 1998.

En 2011, le nombre de bacheliers professionnels dépasse le nombre de bacheliers technologiques.

En 2015, plus d'un bachelier sur 5 est un bachelier de la voie professionnelle (176 000).

En 2016, le bac pro fête ses 30 ans et offre 75 spécialités.

3-Pour quelles raisons poursuivre les études ?

En 1989, 30% des bacheliers de la première « promotion » poursuivent leurs études. 56 % d'entre eux sont entrés en STS, et 7 % en IUT. Parmi ces étudiants, un tiers a abandonné dès la première année, un tiers est allé jusqu'au bout des 2 ans sans décrocher le diplôme et un tiers a obtenu son BTS après les deux ans.

La finalité initiale du bachelier pro était de travailler directement après le bac. Par ailleurs, le baccalauréat étant le premier grade universitaire, il permet de poursuivre des études. Prenons un exemple concret : le machinisme agricole a connu une évolution technologique impressionnante ces dernières années. Le tracteur d'aujourd'hui, truffé de technologies, n'a plus rien à voir avec le tracteur d'antan. Bien sûr, il reste la mécanique traditionnelle, mais l'électronique s'est considérablement développée avec notamment les systèmes embarqués. Le tracteur est devenu un ensemble complexe nécessitant des compétences pointues : mener à bien des analyses de dysfonctionnement à partir de diagnostics demande de nombreuses connaissances. Ainsi, le BTS en *Techniques et Services en Matériels Agricoles* (TSMA) est aujourd'hui fortement conseillé voire indispensable pour obtenir un poste dans une concession réparant les moissonneuses batteuses et autres matériels agricoles.

Plus généralement, avec l'informatique omniprésente et les technologies évolutives, le monde de l'entreprise exige toujours plus de qualifications. Dans ce contexte, le bac pro se révèle parfois insuffisant et nécessite une poursuite d'études. C'est le cas par exemple pour les bac pro Systèmes numériques (SN) et les bac pro *Études et Définitions des Procédés Industriels* (EDPI), pour ne citer qu'eux.

Aujourd'hui 60 % des bacheliers professionnels entrent directement sur le marché du travail.

4-Pourquoi pas l'université ?

Il n'est pas rare aujourd'hui de retrouver à l'université des élèves ayant eu un bac professionnel. Certains élèves ayant eu des notes très satisfaisantes (avec des mentions Bien ou Très Bien) se sont engagés en licence à l'université. Le taux de réussite en licence des bacheliers de la voie professionnelle était d'à peine 5% en 2012. Les élèves de Bac Pro ne sont franchement pas préparés pour l'université traditionnelle, exigeante en autonomie. En revanche, en partenariat avec l'université

s'est développée une licence par la voie de l'apprentissage avec deux sites, l'un à Saint Brieuc et l'autre à Saint Denis. Cette formule est clairement mieux adaptée.

5-BTS versus DUT.

Le BTS, créé en 1962, permet une formation post-bac courte avant d'entrer dans le monde professionnel tout en laissant la possibilité d'accéder à d'éventuelles poursuites d'études. Seule une minorité d'étudiants continue en effet ses études et souvent cela se fait en licence professionnelle offrant une spécialisation.

Le DUT, créé en 1966, offre une formation plus généraliste et la majorité des étudiants poursuivent ensuite leurs études.

Le BTS étant situé au sein des lycées, il offre une proximité de formation, contrairement à l'IUT même si des antennes délocalisées permettent à ce dernier de mieux couvrir le territoire. Le terme « lycée de métiers » indique qu'un parcours d'études (CAP/BAC PRO/ BTS voire Licence Pro) existe au sein du lycée. On trouve par exemple des lycées spécialisés dans le bâtiment et les travaux publics, dans la mécanique ou dans les industries graphiques.

6-Et la classe prépa pour Bac Pro ?

Des prépas pour élèves de Bac Pro se sont ouvertes en 2009 à Marseille, Strasbourg et Monceau les Mines. Deux sur les trois sont des classes préparatoires pour bacheliers du secteur tertiaire. Depuis, d'autres se sont ouvertes mais cela reste anecdotique. Il faut savoir que ces classes prépas durent trois ans dont une première année sert uniquement de mise à niveau pour entrer en cursus classique prépa. En cas d'échec en première année, les étudiants sont tout de même assurés de réintégrer un BTS ou un DUT. Les premières promotions ont donné des résultats très encourageants.

7-Les dernières évolutions du BAC PRO : Compétences et connaissances

La réforme du Bac Pro de 2009 a vu naître le Bac Pro en 3 ans. Avant cela, les élèves passaient un Brevet d'études professionnelles (BEP) en 2 ans et poursuivaient en BAC PRO durant deux ans. Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) vise à former des jeunes sur deux années pour intégrer directement le monde du travail. Le parcours a donc été raccourci d'une année de formation.

Depuis la réforme de 2009, le bac pro a beaucoup évolué, notamment grâce à l'évaluation par compétences. Ces compétences sont les suivantes : *S'approprier, Communiquer, Réaliser, Valider et Analyser/Raisonner*. Les évaluations précédentes étaient essentiellement axées sur les connaissances et capacités mathématiques : on évaluait alors presque uniquement la compétence *Réaliser*. Ce n'est plus maintenant le cas.

8-L'examen en mode CCF.

Le bac Pro est désormais évalué essentiellement en contrôle en cours de formation (CCF) en mathématiques et en Sciences. En terminale, deux évaluations sont prévues la première à la fin du premier semestre et la deuxième à la fin du second semestre. C'est le professeur qui élabore les épreuves et qui les fait passer. Ces deux épreuves

durent 45 minutes et portent sur une partie du programme qu'on indique à l'avance aux élèves via une fiche d'information. Les élèves n'ont donc plus toute une année à réviser pour obtenir leur bac. Dans l'esprit CCF, on fait passer l'élève quand il est prêt...

9-Heureusement pour les Bac Pro, le BTS évolue lui aussi dans ce sens.

Peu à peu les BTS adoptent eux aussi les compétences et l'évaluation en CCF. Les compétences sont au nombre de six : *S'informer*, *Modéliser*, *Chercher*, *Calculer*, *Communiquer* et *Raisonner*. Le professeur de BTS fait passer une épreuve en première année et une autre en deuxième année. Le professeur formateur est devenu le professeur évaluateur. Le modèle du Bac Pro s'est donc étendu au BTS. La proportion de Bac Pro arrivant en BTS ne cesse d'augmenter à tel point qu'aujourd'hui certains BTS ont un public 100% Bac Pro. Des quotas sont même mis en place pour leur réserver des places (30%).

Conclusion :

La poursuite d'études la plus naturelle semble être la STS pour les élèves de Bac Pro. Avec ces BTS dits « rénovés », il faut espérer que, dans un environnement qu'ils connaissent déjà, les élèves soient moins perdus. La réussite des élèves tient évidemment à plusieurs facteurs notamment à la bonne préparation à la poursuite d'études ; à la prise de conscience des efforts à fournir en tant qu'étudiant et à l'accueil adaptée en STS des élèves venant de Bac Pro.